



Lettre Ouverte

**Madame Anne BROCHES
DRH LCL
Immeuble Rhône
10 Place Oscar NIEMEYER
94800 Villejuif**

Objet : Négociation annuelle d'entreprise

Paris, le 4 décembre 2011.

Madame le Directeur,

Lors de la dernière réunion programmée dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire d'entreprise, plusieurs organisations syndicales ont demandé une nouvelle réunion afin d'obtenir des réponses à nos questions ou interrogations qui vous sont, pour la plupart, parvenues par écrit.

Comment voulez-vous qu'une organisation syndicale digne de ce nom puisse se positionner sans connaître précisément le budget alloué aux mesures salariales ?

Vous nous avez répondu : « pour 2012 , cela fera 1,7% de la RMPP », « en 2010, je ne sais pas ce que cela a représenté en millions d'euros », tout en ajoutant « c'est inquiétant, non ? ».

Si tel était le cas, ce serait effectivement inquiétant. Le fait de le savoir sans vouloir le communiquer aux organisations syndicales, est révélateur du fait que, même vous, semblez être gênée d'afficher le montant ridicule que cela représente (environ 8 ou 9 millions d'euros si nos estimations sont bonnes).

Dans le même temps, parallèlement, on réinstalle des régimes de retraites supplémentaires pour les seuls cadres « hors classe » et dirigeants. Pour quel budget ? Là encore, silence ...

FO LCL vous demande à nouveau la tenue d'au moins une réunion afin que cette négociation soit, sinon juste, pour le moins loyale.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier et dans l'attente d'une réponse, nous vous prions de recevoir, Madame le Directeur, nos salutations respectueuses.

Philippe KERNIVINEN
Délégué National **FO LCL**